

NOUS avons ordonné et fait surveiller soigneusement l'édition du présent Catéchisme, intitulé : " LE PETIT " CATÉCHISME DE QUÉBEC, *publié avec l'approbation " et par l'ordre du Premier Concile Provincial ;* " et déclarons que cette édition est la seule qui porte notre approbation et dont il sera permis de se servir dans notre diocèse après le 1er octobre 1853.

Donné à Québec, le 1er de Novembre 1852.

† P. F. ARCHEV. DE QUÉBEC.

---

Enregistré conformément à l'Acte de la Législature Provinciale en l'année mil huit cent cinquante-deux, par Monsieur EDMOND LANGEVIN, prêtre secrétaire de l'Archevêché de Québec, dans le Bureau du Régistrare de la Province du Canada.